

<https://bellegarde.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article13>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'Information et d'Orientation
Valserhône - Pays de Gex

Le bilan psychologique

- NOTRE EXPERTISE -

Date de mise en ligne : lundi 3 février 2020

Copyright © Centre d'information et d'orientation - Tous droits réservés

Le bilan psychologique permet une évaluation du fonctionnement intellectuel, cognitif, affectif et des préoccupations psychiques de l'élève.

Le Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité Éducation, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle choisit ses outils, selon la problématique posée par la situation de l'élève (tests psychométriques, tests projectifs, questionnaires de personnalité...)

Ces évaluations demandent tout d'abord un recueil d'information auprès de l'élève, de ses parents, de l'équipe éducative. Selon les outils la durée de passation varie et plusieurs rencontres peuvent être nécessaires. Un temps de restitution est également prévu avec les parents.

La compréhension des résultats du test peut être un atout pour envisager une prise en charge pédagogique adaptée aux besoins de l'élève. Elle est un élément important à la détermination des choix d'accompagnement du jeune concerné.

Remarque : Les bilans psychologiques ne peuvent être proposés qu'aux élèves scolarisés dans les établissements scolaires publics de notre secteur d'intervention, avec l'accord écrit des parents.